



LA GAZETTE SAILLACOISE



n° 3

Bulletin d'informations communales 2017





Chers Saillacoises et Saillacois,

Bien chers concitoyens, en introduction, je voudrais m'adresser d'emblée aux forces vives de notre village qui, encore une fois, pour l'année 2016, ont su se mobiliser et faire preuve d'un bel engouement associatif pour une saison estivale très riche avec les Marchés de Pays, notre traditionnelle fête votive, le Trail de la Noix et, aussi et surtout, la très réussie 12^{ème} Fête de la Noix et son vide-grenier, tout aussi attrayant, avec une fréquentation pas très loin des records. Alors bravo aux volontaires dévoués et aux associations de notre commune qui fédèrent un très bon noyau de bénévoles à la destinée du « bon vivre » de notre petite cité. Remarquons aussi la belle implication de nouveaux jeunes (signe très encourageant). Le dynamisme de notre commune constitue une bonne entrée en matière pour notre « Musée de la Noix » qui méritera quelques ajustements et modifications pour cette deuxième saison.

Pour ce qui est de la gestion communale, nous continuons dans une période très difficile avec la baisse continue des dotations de l'Etat et des charges supplémentaires. Par exemple, la commune devra dorénavant financer à hauteur de 450 € l'instruction des dossiers Permis de Construire et des Certificats d'Urbanisme, qui, jusqu'alors, était réalisée par la DDT. Les responsabilités communales sont donc croissantes. C'est un immense désaveu pour nous, les élus, qui nous nous engageons à servir, au mieux et au plus près, la population. Malgré cela, nous forçons le destin avec la pugnacité qui est la nôtre et faisons malgré tout face avec les « moyens du bord » qu'il faut gérer au plus fin, malheureusement pas toujours avec les possibilités et les choix escomptés.

Malgré tout, nous nous réjouissons de constater une nouvelle légère augmentation de la démographie avec quelques projets d'urbanisme qui vont voir le jour en 2017, une école rayonnante au cœur de notre cité et aussi, un centre bourg qui rajeunît. Restons donc optimistes pour l'avenir de nos territoires ruraux et continuons d'être mobilisés pour leur défense.



Nous finissons notre edito avec une pensée très émue pour les nombreuses victimes (et leurs familles) des attentats atroces perpétrés depuis janvier 2015, et notamment avec ce dernier meurtre lâche du gendarme Xavier Jugelé le 21 Avril 2017.

Il n'est pas question pour moi d'être plus long, notre « gazette » est là pour rentrer plus en détail dans les dossiers, bien que sa parution est quelque peu retardée. Je tiens à remercier sincèrement l'équipe déléguée à la communication pour le travail rendu et aussi l'équipe municipale dans son ensemble, ainsi que les employés pour leur accompagnement sans faille sur tous les sujets. Recevez donc mes salutations cordiales dans l'exercice de ma fonction avec tout le dévouement que j'y consacre. Je reste à votre entière disposition.

Très sincèrement,

Olivier Laporte.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	2
Fiscalité - Budget	3
Travaux.....	4
Intercommunalité Midi Corrèzien.....	5
Bellovic - Sirtom.....	6
RPI.....	7
Numérique.....	8
Souvenirs.....	9
Tourisme.....	10
Associations.....	12
Informations diverses.....	16
Anciens et nouveaux Saillacois.....	17
Rétrospective 2016.....	18
Agenda.....	19

Bulletin municipal : Mairie de Saillac

Conception :

Olivier, Claire, Anne, Sylvain, Natacha, Valérie

Tél répondeur : 05 55 25 41 37

Fax : 05 55 84 30 42

Email : commune.saillac19@orange.fr

Web : www.saillac.fr (nouveau site web)

Tarifs communaux 2017

Assainissement :

- Forfait Annuel : 110 € HT
- Taxe prix au m³ : 0,70 € HT
- Taxe de raccordement : 300 € HT

Repas Cantine : 3,10 € le repas

Concession Cimetière cinquantenaire : 70 € le m²
Cases columbarium, concession trentenaire : 620 €

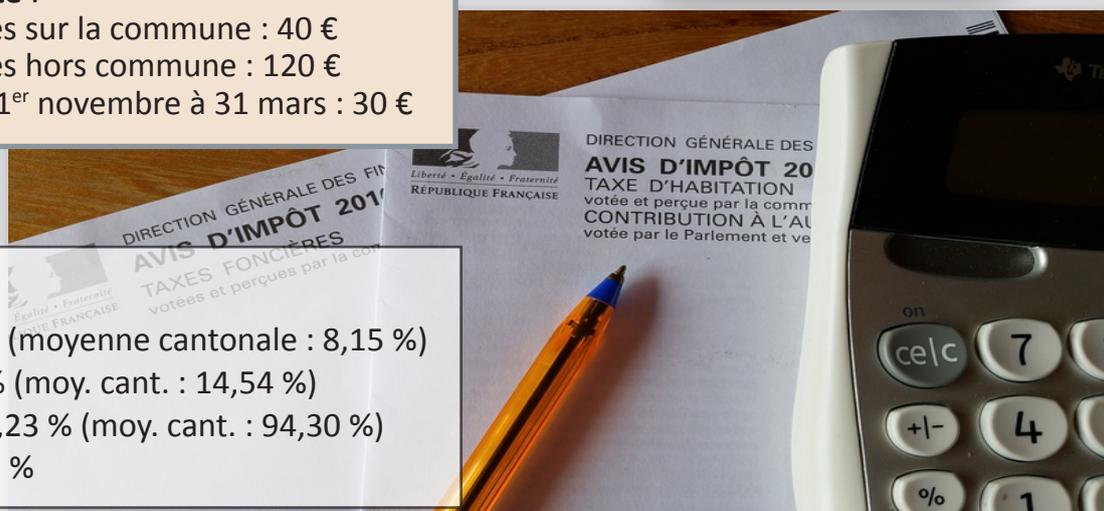
Location Salle polyvalente :

- Personnes domiciliées sur la commune : 40 €
- Personnes domiciliées hors commune : 120 €
- Forfait chauffage du 1^{er} novembre à 31 mars : 30 €



Impôts et taxes 2016

Taxe d'habitation : 7,65 % (moyenne cantonale : 8,15 %)
Taxe foncier bâti : 10,36 % (moy. cant. : 14,54 %)
Taxe foncier non-bâti : 96,23 % (moy. cant. : 94,30 %)
Ordures ménagères : 7,77 %



BUDGET PRIMITIF 2017

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement			
	165 550 €		165 550 €
Achats et biens	32 227 €	Atténuation de charges	150 €
Services extérieurs	23 386 €	Produits de services	12 070 €
Autres services et charges gest. cour.	14 980 €	Impôts et taxes	69 727 €
Charges de personnel	48 510 €	Dotations Etat / Départ	69 383 €
Autres charges et impôts	19 440 € FPIC 1 200 €	Autres	14 220 €
Charges financières (intérêts)	17 253 €*		
Amortissement	3 554 €		
Dépenses imprévues	5 000 €		
Investissement			
	218 942 €		218 942 €
Report 2016 RAR	84 080 €	Excédent de fonctionnement reporté 2016	11 057 €
Dépenses d'équipement	117 704 €	FCTVA	127 926 €
Capital de l'annuité	17 158 €	Report subventions 2016	23 730 €
		Subventions 2017	25 451 €
		Autres recettes	1 002 €
		Amortissement	3 554 €
		Excédent d'investissement reporté	26 222 €

*dont 8 200 € pour l'assainissement



Nous tenons à remercier les acteurs qui ont permis d'équilibrer ce budget :

- € Subvention du Sénateur NOUGEIN : 5 000 € pour la voirie
- € Subvention du Sénateur CHASSEING : 2 000 € pour le parking
- € Subvention du Député NAUCHE : 5 000 € pour le cimetière
- € Fonds de concours Communauté de Communes Meysac : 4 000 € / an

FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales



2^{ème} tranche voirie le Touron / Juillac - reprofilage de la chaussée et pose d'un enduit bi-couche. Le tout a été réalisé par l'entreprise Pouzol sous l'oeil averti d'Angély NOVARINO et Jacques MARBOT.



Travaux cimetière - Agrandissement et construction d'un columbarium avec jardin du souvenir. Il reste des finitions pour 2017.



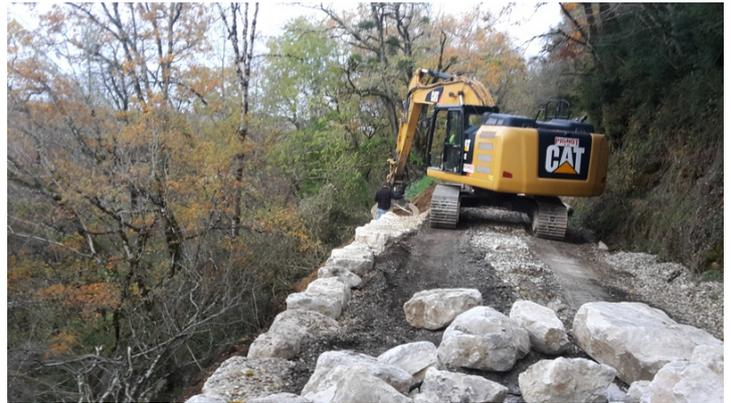
Petits travaux logements communaux - Réfection tapisserie et volets du logement de la mairie par Séverin et changement des convecteurs au logement « la Deymie » par Sylvain.

Acquisition foncière - Le parking à l'emplacement de la noyeraie à l'entrée du bourg côté musée a été acquis par la Commune pour un montant de 17 000 €, auxquels s'ajoutent les frais d'acquisition.

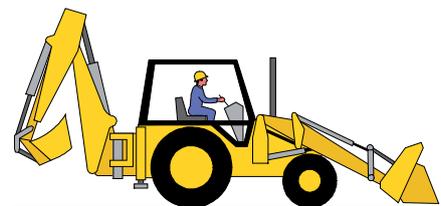
Façtage de l'église.



Enrochement D28E - Les travaux ont été pris en charge par le Conseil Départemental 19.



Enfouissement réseau telecom - Le câblage en souterrain a été retardé à cause des travaux d'assainissement. Le solde des travaux est prévu fin mars 2017. Retrait des supports (poteaux) en juin 2017.



Circuit thématique pour non et mal-voyants (voir page 10).

TRAVAUX PROJÉTÉS SUR 2017 - 2018

Programme Voirie - La réfection de la voie communale de « la Coste » est prévue, si la Commune obtient une subvention de l'Etat (DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Il a déjà été obtenu 5 000 € d'aide du Sénateur Claude NOUGEIN.

Fin des travaux au cimetière - Pose du portail et délimitation avec plan des emplacements des concessions.

AD'Ap - Aménagement du passage protégé de l'école et mise en place de 2 places de parking de Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à l'église et à la salle polyvalente.

Eclairage public (économie) - Remplacement de l'horloge commandant l'éclairage public du bourg.



La communauté de communes du Midi Corrèzien

Depuis le 1er Janvier 2017, les 3 communautés de communes du Pays de Beynat, du Sud Corrèzien (autour de Beaulieu) et des Villages du Midi Corrèzien (autour de Meyssac) ont fusionné. La commune d'Altiliac a rejoint la nouvelle intercommunalité qui s'appelle dorénavant la **Communauté de Communes du Midi Corrèzien**. Elle est composée de 35 communes regroupant 15 790 habitants et son siège social est à Beaulieu-sur-Dordogne.

Cette fusion bien qu'effective depuis ce début d'année représente un travail de longue haleine, qui n'est pas tout à fait achevé. Cette nouvelle communauté de communes va permettre de mutualiser et coordonner les moyens et les services et faire faire des économies d'échelle. La mise en place de cette nouvelle organisation ne peut s'affranchir de concessions de la part des anciennes intercommunalités, mais entraîne des possibilités plus grandes pour un territoire qui se veut ambitieux et opportuniste dans son horizon de développement.



Conseil Communautaire à Meyssac le 23 Février 2017

PRÉSIDENTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Sous la présidence d'**Alain SIMONET** (Albignac),

7 vices-présidents :

- **Christophe CARON** (Meyssac), enfant-jeunesse, sport et culture,
- **Bernard REYNAL** (Astailiac), politique social,
- **Dominique CAYRE** (Beaulieu), finances et administration générale
- **Jean-Pierre CHOUZENOUX** (Aubazine), développement économique et tourisme,
- **Olivier LAPORTE** (Saillac), aménagement de l'espace et habitat,
- **Robert VIALARD** (Altiliac), environnement,
- **Jean-Michel MONTEIL** (Beynat), voirie, réseaux et aménagement numérique



Le Midi Corrèzien est engagé dans plusieurs actions et projets majeurs : une harmonisation de la fiscalité (transfert de charges), la prise de compétence sur la voirie d'intérêt communautaire, le développement économique, la fibre optique avec la poursuite du projet de montée en débit numérique et enfin, l'urbanisme et l'habitat avec notamment la mise en place d'un document pertinent nommé le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Rappelons qu'aujourd'hui 17 communes du territoire possèdent déjà un document d'urbanisme qui doit obligatoirement s'articuler autour du SCOT (Schéma de COhérence Territorial) du Bassin de Brive. Le mise en place du PLUI représente un sacré challenge qui ne pourra pas s'affranchir de nombreuses concertations et réunions publiques avec l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Tout cela devra se faire dans la plus grande synergie pour le bien et l'avenir de notre territoire qui le « vaut bien », notre territoire qui est, rappelons-le, déjà engagé dans un grand Office de Tourisme avec le Lot : Vallée de la Dordogne.

Une communication sera diffusée en avril sur l'organisation des services de la nouvelle intercommunalité. Un bulletin communautaire traitera plus en détail les dossiers et projets menés par le Midi Corrèzien.

A noter : la prochaine étape de réorganisation territoriale, et qui, comme les régions et les communautés de communes, entre dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) promulguée le 7 août 2015, concernera directement nos communes : la fusion des Communes et la généralisation des Communes Nouvelles.



L'année 2017 a vu la naissance de Bellovic (**syndicat mixte* à la carte****) né de la fusion des 3 syndicats

BBM Eau, Roche de Vic et SIERB

Il regroupe les pôles suivants :

- Production de l'eau potable
- Distribution de l'eau potable
- Assainissement
- Voirie rurale
- Loisirs (piscine de Beaulieu qui doit être rétrocédée à la nouvelle Communauté de Communes Midi Corrèzien)

Notre commune adhère aux deux premiers pôles.

Le siège du nouveau syndicat se trouve à Meyssac dans les locaux de l'ancienne maison du département depuis fin mars.



Le comité syndical s'est réuni le jeudi 19 janvier afin d'élire le nouveau bureau.

Président : M. Jacques BOUYGUES

Premier vice-président : M. Jean Paul DUMAS

Deuxième vice-président : M. Christophe LISSAJOUX

Troisième vice-président : M. Bernard REYNAL

Quatrième vice-président : M. Pascal COSTE

***Syndicat mixte** : des communes ou des groupements de communes peuvent adhérer.

****A la carte** : chaque commune ou groupement adhère en fonction de ses besoins.



SIRTOM

Ramassage des ordures ménagères tous les mardis après-midi (Saillac) et les vendredis matin (Génébrière, Croix de la Mougeinte / tournée de Chauffour)

Présence d'un point d'apport volontaire (PAV) de tri sélectif près de la station d'épuration : verre, papier, carton, emballages plastiques et conserves.

	Commune	EPCI
	SAILLAC	CC Midi Corrèzien
Population		
2016	2017	2017-2016
210	218	8
Bases taxables		
2016	2017	% 2017/2016
185 856	187 667	0.97%
OMR : Litrages (bacs marron)		
2016	2017	% 2017/2016
275 158	274 029	-0.41%
Redevance communale : litrages (bacs marron)		
2016	2017	% 2017/2016
26 400	34 240	29.70%
Montants à recouvrer		
2016	2017	% 2017/2016
Incitativité	4 494 €	66.08%
Mutualisé	11 791 €	-17.43%
Redevance communale	856 €	37.98%
Prest Compl	0 €	#DIV/0!
Prest Agglo ou CC	0 €	#DIV/0!
Fiscalisé	12 647 €	-15.12%
Recouvré	17 141 €	-2.64%
Taux	6.74%	#DIV/0!
Montant recouvré par le Sirtom	17 141 €	-2.64%

Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages au Point d'Apport Volontaire. Merci d'amener vos déchets ne pouvant être collectés au PAV, à la déchèterie la plus proche.

Horaires d'ouverture de la **déchèterie de St-Julien-Maumont** :

- du lundi au vendredi : 14h -18h
- le samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Rappel - Jusqu'en 2014, la taxe des ordures ménagères était entièrement calculée à partir de la valeur locative du logement (somme calculée par les services fiscaux) : la TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères).

Depuis 2015, la TIEOM (Taxe Incitative d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères) se met progressivement en place et prend une part de plus en plus importante dans le calcul de cette taxe.



"Du grain de blé au pain"

Vendredi 14 octobre 2016, dans le cadre des activités péri-scolaires, les élèves se sont rendus à pied à la ferme de Jean-Marie et Marie-Claire COULIÉ qui les avaient gentiment invités à venir cuire leur pâte à pain.



Cette journée était l'aboutissement d'un projet "du grain de blé au pain" initié par les élèves sur une durée de deux années scolaires. A la rentrée 2015, ces derniers avaient émis le souhait d'étudier la chaîne complète de fabrication du pain.

Il a fallu bêcher un coin de jardin de l'école, semer le blé (septembre 2015), l'observer pousser et le moissonner juste avant les grandes vacances.

A la rentrée 2016, après le tri, le décortilage et la réduction des grains de blé en farine et le tamisage, les enfants ont préparé une pâte à pain qu'ils ont apporté à cuire.

Pour l'occasion, JM et MC COULIÉ avaient donc allumé leur four et préparé des pâtes à tarte et à pizza que les enfants ont pu garnir eux-mêmes pour les déguster, ainsi que le pain tant attendu.

Ce fut aussi l'occasion pour eux de découvrir les fruits et plantes rares que JM COULIÉ aime à cultiver et d'admirer des arbres jamais vus comme un poivrier dont la dégustation du fruit valut quelques grimaces pour certains.

Année scolaire 2016 - 2017



Collonges
GS - CP



Chauffour
CE 1 & 2



Saillac
CM 1 & 2



Le vendredi 3 juin 2016, à l'invitation de la mairie, les élèves de l'école de Saillac, accompagnés de leur instituteur Jean-Pierre COIGNAC, ont visité le musée de la noix, les "Quatre Demoiselles".

CONTACTS	Ecole	Mairie
Saillac	05 55 25 32 33	05 55 25 41 37
Chauffour	05 55 25 45 90	05 55 25 42 82
Collonges	05 55 25 44 85	05 55 25 41 09



La montée en débit numérique, un enjeu de taille pour l'attractivité, la compétitivité et l'emploi en Limousin - DORSAL (Développement de l'Offre Régional de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin).

Les opérations de montée en débit (MED) du SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement du Numérique) sur les communes de Branceilles, Chauffour sur Vell, Saillac, Curemonte, Lostanges, Noailhac, Meyssac et Marcillac la Croze avec fibrage des NRA (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) ont eu lieu au cours de l'année 2016.

Les travaux de génie civil aériens et souterrains, la réalisation de dalles, le déroulage de fibres sur les réseaux basse tension d'ERDF et d'ORANGE ont été réalisés sur l'ensemble de ces communes.

Le 1^{er} juillet 2016, l'entreprise PASQUIER a déposé une armoire trois compartiments à Chauffour sur la D14 puis à Saillac dans le bourg. Le 2 Septembre 2016, c'est à Curemonte et Lostanges que les armoires ont pris place.

L'étape suivante a consisté à mettre en service ces infrastructures pour améliorer les débits sur le réseau cuivre. L'ouverture commerciale des NRA MED a été programmée courant octobre. Ainsi la programmation d'une réunion publique d'information par DORSAL au cours de laquelle a été annoncée la liste des opérateurs présents a eu lieu le 7 octobre 2016.



Mise en place de l'armoire trois compartiments au niveau du jardin public du Coudert.

En chiffres, les travaux de la phase-pilote, d'un montant prévisionnel de 749 000 € HT, sont financés par la Région, l'Etat et le Conseil Départemental de la Corrèze, 15% restant à la charge de la Communauté de Communes soit 112 350 €.

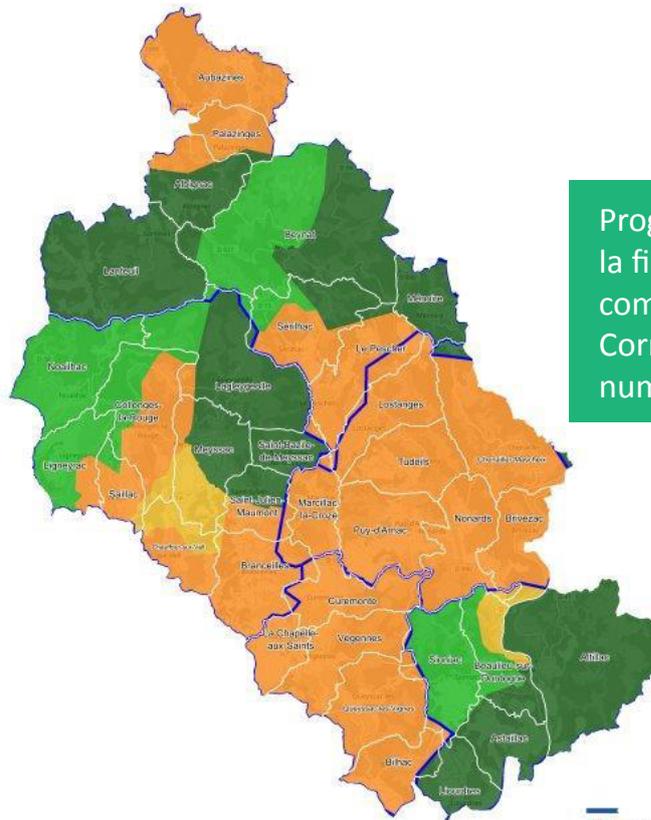
Rappelons aussi l'engagement en date du 7 juillet 2016 du Conseil Départemental de la Corrèze sur un ambitieux plan de déploiement de la fibre optique d'ici 2021.



THD Corrèze 100% Fibre 2021



Pour plus de lisibilité, cette carte est affichée en mairie



Programmation du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la communauté de communes Midi Corrèzien grâce au service public du numérique DORSAL

Déploiement FTTH par ZAPM
■ année 1
■ année 2
■ année 3
■ année 4
□ Contours ZANRO
■ MaD Pilote
■ FTTH Pilote
□ Limite communale
■ Zone conventionnée

0 2 4 6 Kilomètres



Un nouveau site internet pour Saillac

Depuis fin avril, Saillac est dotée d'un nouveau site internet, l'ancien (www.commune-saillac-correze.com) est supprimé au profit du nouveau : www.saillac.fr



A ce titre, nous projetons d'insérer sur le nouveau site web une rubrique "hébergements touristiques", exclusivement ceux situés sur notre commune. Les personnes désireuses de faire apparaître leur(s) hébergement(s) sur le site peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

SOUVENIRS

Marché de pays de 2006

Mme CHEZALVIEL Michèle*, présidente de la Chambre d'Agriculture en 2006, entourée de son équipe, des élus et bénévoles



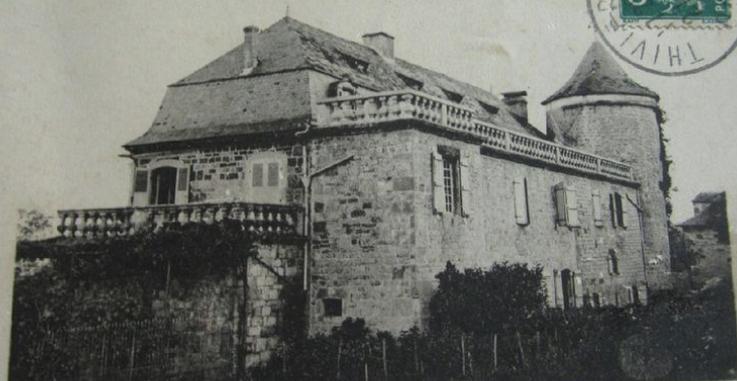
* cf rubrique Associations p. 13

Saillac et la passion du rugby

Tournoi de rugby "Mathieu Buisson" en 2009, sous la houlette de Gilles TRONCHE et Jean-Pierre BUISSON



Château de Labertine



SAILLAC (Corrèze) - Château de Labertine

SAILLAC (Corrèze) — L'Eglise



Entrée du bourg de Saillac depuis le lavoir



CIRCUIT THÉMATIQUE BRAILLE ET CULTURE - SAILLAC EN BRAILLE, SAILLAC POUR TOUS

En France, on dénombre plus de trois millions de personnes atteintes de déficience visuelle (5 % de la population française), autrement dit aveugles ou malvoyantes, et plus de cinq millions de personnes déficientes auditives (8 % de la population), c'est à dire sourdes ou malentendantes. Ces chiffres vont inexorablement progresser dans les années à venir, du fait du vieillissement annoncé de la population.

A ce jour, bien qu'étant inscrit dans la politique de l'État (loi du 11 février 2005 et label national Tourisme et Handicap), l'accueil des publics souffrant d'un handicap sensoriel, qu'il soit visuel ou auditif, demeure encore insuffisamment pris en compte, notamment sur les sites touristiques et patrimoniaux où les supports d'accueil et de médiation font encore trop souvent défaut.

Sur la base de ce double constat, les élus de Saillac ont souhaité en 2015 solliciter l'association Braille et Culture sur une étude de faisabilité d'un circuit adapté au non et mal voyants autour du riche patrimoine architecturale de la Commune et des Quatre Demoiselles. Cette demande a reçu un avis favorable.

La Commune a donc établi un plan de financement pour ce projet à 10 900 € en sollicitant la caisse locale du Crédit Agricole de Meyssac. Comme à son accoutumé, le dossier a reçu un avis favorable des administrateurs et aussi de la Direction Régionale.

Le projet fut mené à bien grâce au fonds d'aides de la région Massif Central (POMAC Programme Opérationnel Interrégional MASSIF Central) complété par une aide de l'association « Les Amis de Saillac » et une aide de 2 500€ de la Caisse locale du CA de Meyssac.

Une formation, à destination des élus, personnels et associations municipaux et acteurs du tourisme a été assurée par Sandrine RAMERY, responsable Braille et Culture, et Delphine, mal voyante.

Il s'agit là d'un projet structurant, venant compléter l'offre touristique locale. Un grand merci donc à la caisse locale de Meyssac, son président Jean-Pierre CERTES, ses administrateurs : Valérie PENOT, sa responsable d'agence et Patrick LAURENT le responsable communication du CACF. Nous remercions également le directeur de l'association Braille et Culture Serge PICHOT, Christian LASSALLE, Maire de Noailhac, Monique ROUILLARD, Présidente des Amis de Saillac.

23 septembre 2016

Formation à l'accompagnement de personnes déficientes visuelles



Un grand merci aux 9 participants de cette journée : Delphine, Sandrine, Claire, Héléne, Cécile, Mathias, Monique, Valérie et Olivier

Inauguration du Circuit Braille et Culture



"Une inauguration et une découverte riche d'enseignements, notamment pour moi, enfant du village qui a ainsi redécouvert ma Commune, les yeux bandés. Même si je connais les lieux par cœur, le fait d'être privé de mes yeux m'a emmené en peu de temps à avoir une appréciation toute autre du patrimoine local. Entouré des 8 personnes qui ont pris part à cette journée, dont Delphine (elle-même malvoyante), et passé la totale désorientation due à la privation soudaine de ma vue, j'ai pu me rendre compte de l'importance de chacun de nos sens. Une expérience, unique, angoissante, certes, mais ô combien riche d'enseignements. La mise en place de ce circuit thématique est aussi pour nous l'occasion de ne plus être dépourvus de solution face à un public atteint de déficience visuelle ». (Olivier LAPORTE)

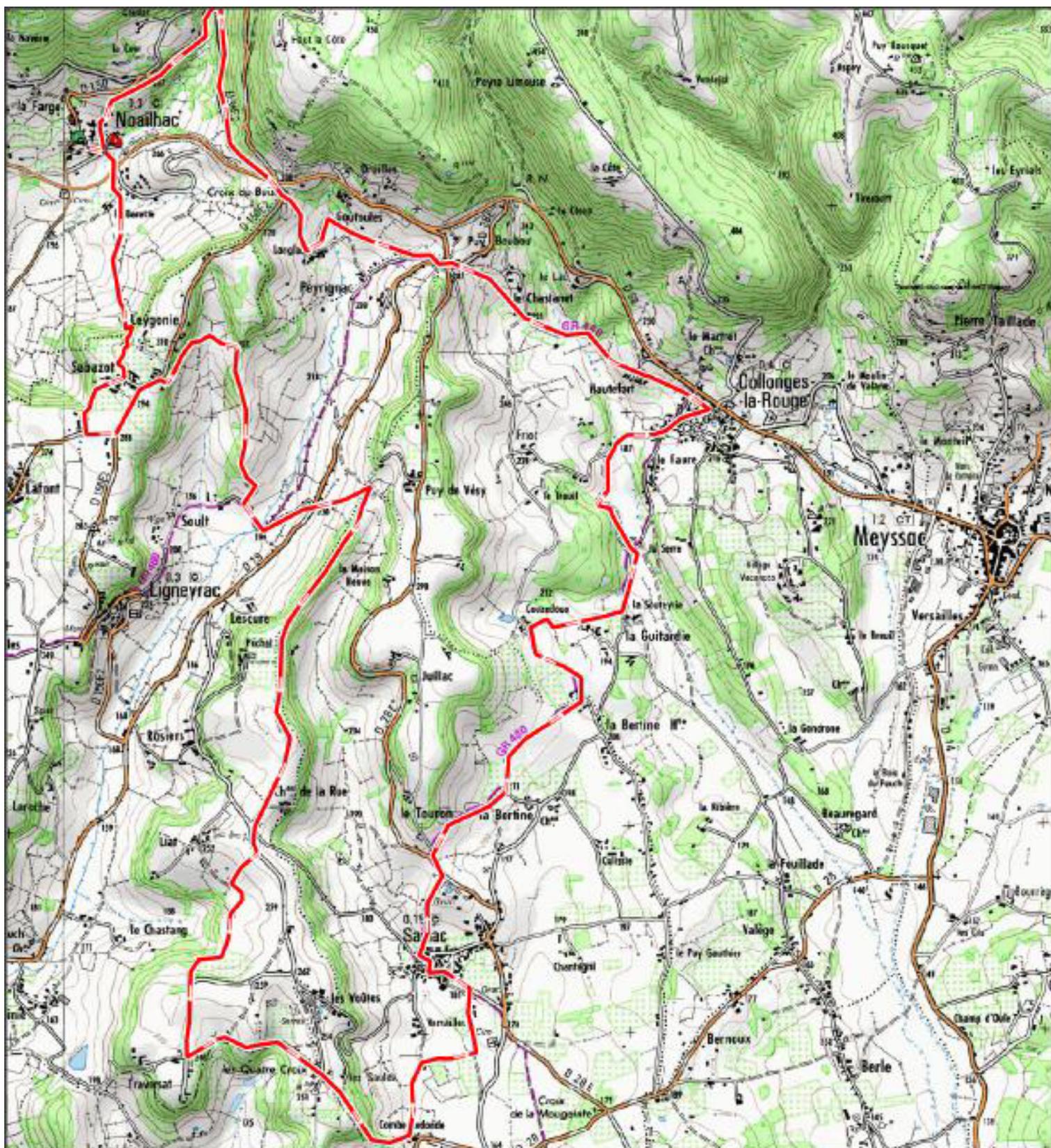
LINTEAU, PARTIE DROITE



Exemple de document destiné aux personnes déficientes visuelles (extrait du tympan de l'église). Du matériel d'audio-description est aussi à mis à disposition.

CIRCUIT DES 3 MUSÉES

Saillac compte un nouveau chemin de randonnée. En partenariat avec les communes de Collonges-La-Rouge, Noailhac, un circuit pédestre de découverte de près de 20 km a vu le jour. Ce circuit permet de découvrir notre région et sa particularité paysagère et géologique : la faille de Meyssac qui marque une rupture concrète entre les plateaux de grès, royaume de la châtaigneraie, et les plateaux calcaires où s'épanouissent les noyeraies. Ainsi la Maison de la Sirène à Collonges, l'espace de découverte de la faille géologique à Noailhac, les Quatre Demoiselles à Saillac, avec un détour par la ferme de la famille JAUBERTIE Anne et Cyrille à Ligneyrac, lieu-dit Sabazot, constituent les points d'orgue culturels de ce parcours aux confins du Massif Central.





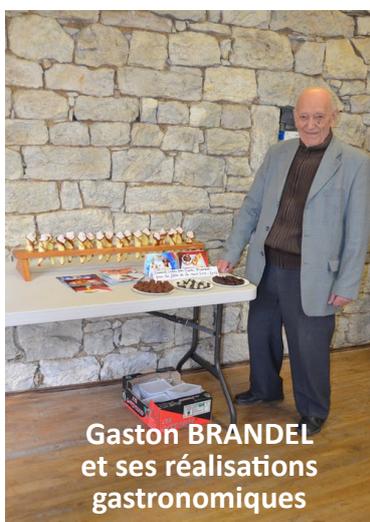
L'année 2016 fut riche pour notre petit village avec de nombreuses animations et une équipe de bénévoles toujours au rendez-vous. Le bureau remercie chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre et connaître notre bourgade.



Journée noisillade

Dimanche 13 Mars a eu lieu à la salle polyvalente de Saillac la première journée noisillade. Une bonne quarantaine d'habitants avaient répondu présent à l'appel de l'association Saillac Animation afin de retrouver savoir-faire et ambiance d'antan.

Une première participation que l'on peut qualifier d'excellente et qui a été pour certains l'occasion de se remémorer des souvenirs d'hier et pour les autres d'allier convivialité et travail d'équipe ; le tout dans une ambiance digne des veillées d'antan.



Gaston BRANDEL
et ses réalisations
gastronomiques

Gaston BRANDEL, notre " Master Chef " du bourg a profité de cette occasion pour apporter quelques-unes de ses réalisations gastronomiques (desserts divers) qui n'ont pas manqué d'aiguiser les appétits de tous les gourmands.

Si quelques 80 kg de noix ont été noisillés en ce dernier dimanche d'hiver, (noix d'une coopérative) les bénéfices de cette journée ont été remis au profit du Téléthon.

Cette première journée Noisillade s'est achevée autour d'un verre et d'une petite soupe.

Voyage intergénérationnel et inter-associations

Le samedi 30 avril, c'est un beau moment de convivialité qui a été partagé lors de la sortie en bus chez nos voisins cadurciens, et ce, en dépit d'un temps maussade. Une sortie rendue possible (à moindre frais) grâce à la municipalité, mais aussi aux Amis de Saillac et à Saillac Animation.

La matinée, après un bon petit déjeuner, a démarré par la virée en bateau mouche avec passage d'écluses et la visite très appréciée et commentée des nombreux sites et richesses du vieux Cahors par des guides vraiment sympathiques, tout cela sous un soleil timide. S'en est suivie une dégustation des agapes quercynaises.

Après un repas gourmand à la Chartreuse, en bordure du Lot, c'est une ballade en petit train qui a permis à tous de découvrir d'autres merveilleuses cadurciennes. Enfin une heure de liberté pour ces dames dans Cahors. L'excursion au Mont St Cyr étant annulée cause mauvais temps.

Un petit mot du Maire dans un bus avec 45 participants comblés, même les 3 petits Noémie, Lina et Manu sont restés éveillés durant toute la journée.

La fête votive

Toujours aussi réussie, la Fête votive de Saillac a, une fois encore, tenue ses promesses de bonne humeur et de convivialité le week-end du 2 et 3 juillet. Jeux intergénérationnels, dépôt de gerbe au Monument aux morts, apéro géant, aubades, grillades, retraite aux Flambeaux... Il n'en faut pas plus pour resserrer des liens déjà forts.

Cette fête fut aussi l'occasion pour une délégation de touristes de la Teste de Buch de s'imprégner d'une ambiance locale haute en couleur et en fraternité.

Quant à la petite randonnée du dimanche, elle a réuni une trentaine de marcheurs sur les traces du Chemin des Alambics.



Ambiance bon enfant
lors de la fête votive



Les marchés de producteurs de pays

En 2016, et pour la 13^{ème} saison consécutive, le succès des marchés de producteurs de pays ne s'est, une nouvelle fois, pas démenti. En moyenne par vendredi, 800 personnes se sont retrouvées pour festoyer sur notre petite place, soit un total de 8000 personnes pour toute la saison estivale. Fort de leur succès, un 10^{ème} marché de pays s'est déroulé exceptionnellement le premier vendredi de septembre pour clôturer la saison estivale en beauté, et ce, malgré la fatigue des bénévoles.



Cette 13^{ème} saison a été aussi l'occasion de marquer le coup pour le 100^{ème} marché, le vendredi 15 juillet. Ce fut l'occasion de remercier le noyau de bénévoles œuvrant depuis 2004 auprès du comité des fêtes et de la municipalité avec le partenariat indispensable de la Chambre d'Agriculture, elle-même représentée pour cette soirée, par Madame SOULARUE, présidente de la commission, M. Yves RIGAL et aussi M. BERGER un des anciens de la Chambre d'Agriculture.

Un clin d'œil particulier du Maire a été destiné à Mme CHÉZALVIEL Michèle (excusée), alors présidente en 2004, qui a accepté la candidature du Maire de Saillac, un brin ambitieuse vu la taille de notre petite cité. Une dédicace a été aussi faite aux différents présidents successifs : Emile, Maurice, Monique, Jean-Louis, Jérôme et Laurent du comité des fêtes de Saillac, sans oublier non plus, un hommage rendu à nos 2 disparus Fausto et Jeannot.

Des bouquets ont été remis à deux couples inconditionnels de notre marché : M. et Mme MEYSSIGNAC Christian et M. et Mme ARLEBOIS, fidèles depuis 2004.

A noter qu'au lendemain du 14 juillet, date des attentats de Nice, le Marché de Producteurs de Pays de Saillac n'a pu rester sans réaction face à ces événements tragiques. Aussi le Maire, très ému, a demandé en préambule de cette soirée à 19h une minute de silence aux quelques 750 convives, avant l'hymne national. La Marseillaise a été très applaudie dans un moment très solennel. Ce fut un instant de fraternité et de solidarité devant notre monument aux Morts aux drapeaux en berne.

Malgré ces tragiques événements, ce 100^{ème} marché, à l'image des autres, s'est déroulé dans une ambiance très bon enfant au son endiablé des incontournables Nadine et Daniel, et avec une fréquentation des grands jours (pas loin du record) . Notons aussi pour l'occasion, la prestation remarquable d'Edouard à la guitare accompagné par Léa, chanteuse très douée.

Le trail de la Noix

Le Trail de la Noix du 14 Août a été une réussite. 124 concurrents adultes et une vingtaine d'enfants ont participé à cette course.

Le lauréat 2015, F. JUMELLE, a été détrôné de fort belle manière par un des membres de la délégation bretonne en la personne de Fabien TEIXIER, en 1h23.

Une course au parcours atypique, à laquelle avaient pris part, entre autres, une vingtaine de Bretons, mais aussi quelques Suisses et nos amis Belges.





A noter que de nombreux Saillacois étaient venus cette année grossir les rangs des coureurs. A ce titre, la seconde place au scratch a été brillamment arrachée par nos jumeaux saillacois, Jérémy et Camille LOBATO. La petite randonnée qui accompagnait cet évènement a accueilli 20 participants.

Un coup de chapeau à Laurent et Jean-Pierre pour l'organisation sans faille, les signaleurs bénévoles et aussi les autorisations des 4 communes traversées.



Une délégation bretonne au trail de la noix

La fête de la Noix

Ce sont plus de 4 000 visiteurs qui se sont pressés dans les ruelles de Saillac en ce beau dimanche d'automne pour la 12^{ème} édition de la Fête de la Noix. Tous les deux ans, c'est tout le village qui ne vit qu'au rythme de ce fruit qui a fait sa notoriété.

Lors de la cérémonie inaugurale de très nombreux élus et autres acteurs économiques du territoire n'ont pas manqué de témoigner leur attachement à ce dynamisme qui anime notre tissu rural.

Les animations diverses et variées ont retenu les curieux durant toute la journée, tant autour du Musée de la Noix que dans le cadre enchanteur de ce village d'ordinaire si calme et qui a su préserver un charme unique.

Pain géant aux noix, huile de noix, pains aux noix cuits sur place, gâteau géant (lui aussi) aux noix...

Ce sont aussi près de 80 exposants qui avaient pris place au vide grenier devant l'école.

A noter aussi une Noix géante réalisée avec un collage minutieux de coquilles qui aura trôné jusqu'à Noël sur la meule de la place.



Affiche de la Fête de la Noix 2016
Réalisation : Max LARROQUE

Le nouveau bureau de l'association

- *Co-Président* : Thomas VIGNE
- *Co-Président* : Denis LOURADOUR
- *Trésorière* : Marie-Jo BOUDET
- *Trésorière adjointe* : Nathalie CHARRON
- *Secrétaire* : Christelle DOMINGO
- *Secrétaire adjoint* : Lucas ROMAGNOLI

Rien que pour cette année 2016, le petit village de Saillac aura donc accueilli, dans le cadre de ses différentes animations plus de 12 000 visiteurs !

Nous remercions une dernière fois l'ensemble des saillacois et les volontaires qui nous permettent d'avoir une dynamique associative très forte et que l'on souhaite maintenir dans le futur. Si vous souhaitez venir rejoindre ou avoir plus de renseignements sur l'association, une adresse e-mail est à votre disposition : sailacanimation@gmail.com



Société de chasse

L'année 2016 s'est bien terminée, et avec elle, tous les bons moments. Le petit gibier n'est plus très présent, à part quelques faisans apportés régulièrement par des lâchers.

La modification rurale favorise la présence du gros gibier. Le dévouement d'un de nos chasseurs, José Pereira, nous confirme la présence fréquente de sangliers qui, dès leur repérage, se dérobent rapidement, ne donnant aucune chance à nos chasseurs de se rassembler au plus vite.

Un jour, une dizaine de sangliers, vus au lieu-dit Les Combals, ont été très rapidement pris en charge, en quelques minutes, avec les chasseurs de la société de chasse de Collonges-La-Rouge sur les lieux. Nous avons prélevé deux sangliers sur les dix présents.

La distribution fut un sanglier pour les chasseurs de Collonges et un pour Saillac. Pour cette année, je me suis empressé de le distribuer aux propriétaires agricoles du plateau de Juillac et de la Bertine.

On me signale la présence du renard dans les bâtiments agricoles. Je suis très déçu de ne pouvoir intervenir : pas de chien courant, ni de déterrage, ni de formation de battue légale sur Saillac. A cela s'ajoutent des difficultés pour organiser une battue administrative au privé.

La question fera l'objet de la prochaine réunion annuelle. Je remercie tous les chasseurs pour leur présence à chacune de nos réunions.

Un grand merci à tous les propriétaires chasseurs et non-chasseurs, car si nous existons, c'est aussi grâce à vous.

Le Président, Jean-Marie Coulié



Les Amis de Saillac

Le 12 février les Amis de Saillac ont profité de la Chandeleur pour réunir une cinquantaine de personnes autour de crêpes offertes et confectionnées par des bénévoles, (merci à Anne, Natacha, Odile, Simone et Monique) et de boissons chaudes ou froides. C'est Nadine et Daniel qui ont animé l'après-midi avec magie et chansons.

Monique, Simone et Christelle ont d'autres idées pour animer notre sympathique commune de Saillac, aidées de Jean-Marie, Marie-Jo, Jean-Michel, Denis et Hubert, puisqu'un concours de belote est organisé le vendredi 31 mars (merci aux personnes du village qui nous ont offerts des lots).

A la demande de plusieurs personnes de la commune, notre présidente, qui ne reste pas les deux pieds dans le même sabot, envisage des marches de 6 km environ (plus ou moins) une fois par mois. A voir et à étudier ...

Le repas annuel aura lieu le Dimanche 13 Aout 2017.

Décidemment, ça bouge chez les Amis de Saillac !

Composition du bureau :

- Trésorière : Odile TRONCHE
- Secrétaire : Joel PESSEREAU
- Présidente : Monique ROUILLARD
- Président d'honneur : Léon MARCILLOU



Chandeleur le 12 février 2017



NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI)

Le contexte actuel entraîne une sécurisation accrue des titres réglementaires : passeports, permis de conduire et CNI (Cartes Nationales d'Identité). La généralisation du recours à la téléprocédure réforme profondément les modalités de délivrance de ces titres réglementaires.

Désormais, la délivrance de la CNI ne s'effectuera plus dans la mairie du domicile, mais seulement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil du département, les mêmes qui délivrent les passeports. 10 communes corréziennes sont concernées dont les plus proches de chez nous : Beaulieu-sur-Dordogne, Brive, Malemort ou encore Argentat.

Les pré-demandes doivent être faites en ligne sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.



Procédé pour renouveler sa CNI :

- 1 - Faire une prédemande en ligne sur le site internet dédié et sécurisé(cf ci-dessus). Cela nécessitera la création d'un compte. Ensuite, noter le numéro de prédemande attribué
- 2 - Rassembler les pièces justificatives demandées
- 3 - Se rendre dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreinte
- 4 - Se présenter au guichet de la mairie choisie pour y déposer son dossier
- 5 - Une fois sa CNI disponible, le demandeur reçoit un SMS et part la retirer auprès de la mairie où a été précédemment déposé le dossier.

A noter : depuis le 1er janvier 2014, les CNI sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10 + 5). La prolongation de durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



AGENDA ÉLECTORAL

Elections présidentielles

- 1^{er} tour - 23 avril 2017
- 2^{ème} tour - 7 mai 2017

Elections législatives

- 1^{er} tour - 11 juin 2017
- 2^{ème} tour - 18 juin 2017

Liste électorale au 28 février 2017 : 191 électeurs

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr
ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)



Service de garde médecins jours
fériés et week-ends :
0 810 19 19 55
Service d'urgence : 18 ou 112



Carnet rose 2016

Basile et Anouck de Agathe et David CASTAGNÉ, fils de notre adjoint Guy CASTAGNÉ
Samuel de Franck et Mélissa NOVARINO, fille de notre employé municipal Séverin NOVARINO
Adrien, fils de Aurore et David VALETTE, fils de notre conseiller Philippe VALETTE
Maxence, fils de Thomas et Coraline VIGNE, fille de notre maire Olivier LAPORTE
Sidney, fils de Charles JAMES et Maïlys VALETTE, fille de notre conseiller Philippe VALETTE

Carnet blanc 2016

Union de Sylvie ZIA et Mathieu CASTAGNÉ le 24 juin

Carnet gris 2016 - 2017

Pierre MEYSSIGNAC, Jean JALADI, René MERLE, François PERALES, René-Paul TRAVERSAC, Paul MANEVY, Gérard CHARRON (père de notre conseillère Nathalie CHARRON - ESTEVES)

Nous accueillons de nouveaux et jeunes habitants

Ludivine MARQUES,
 Raphaël HARDY et Annabelle POUILLADE,
 Océane CHALARD et Angélyls NOVARINO, fils de notre employé municipal Séverin NOVARINO.



Départ de Baudoin et Corinne THEUNISSEN

Pour des raisons extra-familiales, Baudoin et Corinne THEUNISSEN sont rentrés dans leur pays d'origine : la Belgique.

Ils étaient installés à Saillac depuis 2003. C'était des personnes attachantes, calmes, travailleuses, impliquées dans la vie associative de la commune. Tous les vendredis de marché de pays, Baudoin avait l'habitude de participer à l'installation des tables. Il aidait également au montage des chapiteaux pour les festivités estivales. Ils étaient enfin fortement impliqués dans la société de chasse. Nous les remercions pour tout.



Au dernier recensement, Saillac compte 215 habitants. Ce chiffre confirme l'attractivité de notre territoire et notre petite commune dont le nombre d'habitants n'a cessé d'augmenter depuis 30 ans. Pour rappel, en 1982, on dénombrait 143 âmes et en 1999, 157. Saillac a retrouvé une population équivalente aux années 60 (1968 : 202 habitants).

Hommage spécial à la cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, un hommage spécial a été rendu aux soldats saillacois tombés au front. Grâce aux recherches de Christelle DOMINGO et Monique ROUILLARD et la lecture du résultat de ces recherches par les familles et les voisins pour neuf d'entre eux, chacun des soldats a pu être appelé aux souvenirs. Ainsi, pouvait-on les situer dans la lignée des familles originaires de Saillac et en connaître un peu plus sur leur courte vie.



Souvenir d'illustres figures saillacoises



Elie BERAL et Yvette CHAULET photographiés ici en août 1999.



13 mars 2016 - Après-midi noisillage



2 et 3 juillet 2016 - les jeunes Saillacois font le fête



30 avril 2016 - Sortie calurcienne intergénération et interassociations



2 et 3 juillet 2016 - Les conscrits et leurs accompagnateurs se restaurent aux Quatre Demoiselles



25 mai 2016 - Inauguration des Quatre Demoiselles



14 août 2016 - Trail de la Noix, remise des trophées



2 et 3 juillet 2016 - Concert d'Edouard et Léa



17 et 18 septembre 2016 - un pèlerin atypique adepte des randonnées, de passage au Musée lors des Journées du Patrimoine.





2 octobre 2016 -
Noix Géante à la Fête de la Noix.



11 novembre 2016 -
Célébration de l'armistice de 1914 - 1918



2 octobre 2016 -
Vide grenier et Fête de la Noix



31 mars 2017 -
Concours de belote

AGENDA 2017

 dimanche 15 janvier

 dimanche 12 février

 dimanche 26 mars

 vendredi 31 mars

 samedi 20 mai

 samedi 27 mai

 samedi 24 juin

 dimanche 25 juin

 samedi 22 et
dimanche 23 juillet

 tous les vendredis de juillet
et d'août à partir de 17h

 samedi 16 et
dimanche 17 septembre

 dimanche 1er octobre

**Vœux et galette à la population à 14h + Concert en notre Eglise
du Choeur des Grés Rouges à 16h**

**Après-midi Chandeleur + magie de Daniel RAGUENEAU +
animation Nadine ANDRIEUX**

Repas des Aînés à l'Auberge des 7 Tours à Martel

Concours de belote à la salle polyvalente

**Matinée éco-citoyenne dans le cadre de la semaine du
développement durable - maririe 9h-12h**

**Inter-villages (Saillac, Ligneyrac, Noailhac, Turenne)
organisé par et à Ligneyrac dans le cadre de sa fête votive**

Feu de la St-Jean + montage des chapiteaux pour les festivités estivales (matin)

Fêtes des écoles du RPI à Chauffour à la salle du Mazot

**Fête votive - Samedi, course "10 km de la Noix" à 19h suivie de grillades
+ animations ; dimanche, randonnée pédestre à 9h, suivie du dépôt d'une gerbe
aux Monuments aux Morts et d'un apéritif à la population**

Marché des Producteurs de Pays

Journées Européennes du Patrimoine (Eglise et Musée de la noix)

Vide-grenier / brocante





LES CLOCHES DE SAILLAC

Une photographie de 1966 pour raviver les souvenirs des plus anciens.

La dernière fois que les cloches sallacoises ont été remontées au clocher de notre église St-Jean-Baptiste, c'était en 1966. Elles ont reçu la bénédiction de l'évêque de Tulle : Monseigneur Henri-Clément-Victor Donze. Pour marquer l'évènement, la commune sous l'égide de son maire Jean-Bernard Réyé a offert le champagne (Mercier !) à la population.

Cliché pris à l'époque devant l'ancienne maison de la famille Bos sur la remorque de Pierre Labrue.

(Source : Famille Labrue)

